



INFORMATIONS

Le technicien supérieur forestier travaille la plupart du temps dans la nature. Il est responsable de la mise en valeur d'un secteur d'environ 5 000 hectares de forêt, et dirige une équipe d'agents forestiers et d'ouvriers sylviculteurs.

MISSIONS PRINCIPALES

- Aménager et équiper un milieu naturel
- Avoir la responsabilité d'un groupe technique
- Surveiller et protéger la forêt
- Abattre ou soigner un arbre malade
- Éventuellement faire de la recherche ou mettre en place une politique forestière

QUALITÉS REQUISES

Être attiré par la nature, avoir des connaissances sur le milieu forestier et la botanique, des compétences en gestion, des connaissances techniques et scientifiques

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un technicien supérieur forestier en début de carrière est d'environ **1 600 euros**.

Pour exercer ce métier, le candidat doit postuler au **concours suivant, de catégorie B** (diplôme requis : baccalauréat à dominante scientifique). Il est important d'être en bonne condition physique pour pouvoir le passer.

⚠ Attention : il est impératif, pour passer le concours, d'avoir de bonnes conditions physiques et médicales.

Les épreuves

ADMISSIBILITÉ

Rédaction de note, puis **QCM** sur l'environnement socioéconomique et la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, 4h (coef. 4)

ADMISSION

1. **Entretien de motivation** devant un jury, 30 mn (coef. 2)
2. **Entretien oral** devant un jury sur un dossier technique OU une situation professionnelle, suivi de questions générales sur le domaine forestier, 40 mn (coef. 2)
3. **Exercices physiques** (coef. 1)